# Comment choisir une assurance-vie en ligne ?

Investir dans une [assurance vie](https://gestiondepatrimoine.com/financier/assurance-vie/fonctionnement.html) constitue un moyen de veiller à la sécurité financière de votre famille à l’avenir.

Une assurance vie est un contrat entre vous et la compagnie d’assurance, selon lequel cette dernière s’engage à verser une somme déterminée en contrepartie des primes que vous payez régulièrement.

Cette somme sera versée en cas de décès de l’assuré pendant la période d’assurance, afin d’aider les proches à faire face aux difficultés matérielles et émotionnelles qu’ils pourraient rencontrer.

## Comparer les offres en ligne d’assurance en ligne

De nos jours, il est très facile de souscrire à une assurance en ligne.

Il existe de nombreuses compagnies d’assurance offrant des produits et services en ligne.

Vous pouvez comparer les offres en ligne et choisir celle qui convient le mieux à vos besoins et à votre budget.

Il est important de faire des recherches et de comparer les offres avant de prendre une décision.

De plus, vous pouvez également demander des devis et des conseils à des courtiers en ligne spécialisés, qui peuvent vous aider à trouver la meilleure offre pour votre situation.

Ou encore avoir recours à des comparateurs tels que [ConnectBanque.com](https://www.connectbanque.com/) afin de vous faire gagner du temps.

## Assurance-vie en ligne : les principaux avantages des contrats en ligne

Les contrats d’assurance-vie vendus par les banques en ligne se caractérisent par des franchises d’épargne très faibles.

Vous souhaitez souscrire une assurance vie mais vous ne savez pas s’il faut souscrire en ligne.

### Frais de souscription

Ces frais sont limités pour les polices en ligne. Ils sont prélevés annuellement comme frais de  
gestion du contrat par la compagnie d’assurance.

* Pour les contrats en unités de compte, ils varient de 0,75% à 0,95%, soit environ 0,25% de moins que pour les contrats traditionnels.
* Pour les fonds en euros, ces frais varient de 0,60% à 0,75%.

### Frais d’arbitrage

Ces frais sont également réduits pour les contrats en ligne.

Ces frais sont prélevés par le gestionnaire du contrat lorsque le souscripteur décide de réallouer tout ou partie de son épargne d’un support à un autre, par exemple d’un fonds d’actions vers un fonds en euros.

### Large gamme d’instruments d’investissement

Le contrat en ligne offre une large gamme d’instruments d’investissement pour répondre aux besoins d’un plus grand nombre de clients, notamment les OPCVM, les SCPI, les ETF et les fonds en euros traditionnels.

Ces frais peuvent être proportionnels au montant de l’épargne transférée (par exemple 0,50%) ou forfaitaires (par exemple 15 euros par an).

Le rendement annuel du contrat est réduit en conséquence.

## Principaux inconvénients de l’assurance vie en ligne

Selon l’enquête Ipsos, le principal reproche que les épargnants adressent aux banques en ligne est le manque de contact et de conseil lors de leur utilisation.

Cette critique n’est que partiellement justifiée, puisque les banques en ligne proposent généralement une assistance téléphonique. Cependant, dans la vie de tous les jours, les épargnants sont livrés à eux-mêmes.

Il investit seul, choisit ses propres fonds et effectue ses propres arbitrages.

Autre critique à l’égard de l’assurance vie en ligne : contrairement à ce que l’on pourrait croire, 100 % des contrats sont rarement signés en ligne. Seuls 40% des compagnies offrent cette possibilité.

Dans la plupart des cas, le formulaire de demande doit être imprimé et envoyé par courrier avant de pouvoir être administré en ligne.

La souscription à une assurance vie en ligne peut être une excellente option pour ceux qui souhaitent investir dans leur avenir. De nombreux courtiers en ligne proposent des produits d’assurance vie avec des tarifs compétitifs et des fonctionnalités avancées.

Il est important de prendre le temps de comparer les différentes offres et de choisir celle qui convient le mieux à vos besoins et à votre profil d’investisseur. Une fois que vous avez trouvé l’assurance vie qui vous convient, vous pouvez alors procéder à la souscription en ligne en quelques clics seulement.